

MAGAZINE D'INFORMATION N°30

RESPECTONS L'HABITATION

FÉVRIER 2022

WWW.CENTRHABITAT.BE



Merci à Maria d'avoir accepté de poser devant nos objectifs.



NOS JOURS DE FERMETURE 1^{ER} SEMESTRE (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

Lundi 28 mars - Laetare
Lundi 18 avril - Pâques
Jeudi 26 mai - Ascension
Vendredi 27 mai - Jour complémentaire société
Lundi 6 juin - Pentecôte



12
INSTALLATION DE
CHAUFFAGE CENTRAL
SUR L'ENSEMBLE DE
NOTRE PATRIMOINE



13
GARDER SON
LOGEMENT PROPRE



6
LE COÛT DE L'ÉNERGIE
EXPLOSE! QUE FAIRE ?



14
ENTRETIEN À CHARGE
DU LOCATAIRE



18
LE SMS... L'ART DE
TRANSMETTRE ET
DE DIFFUSER



8
CONCOURS DE
BALCONS ET
MAISONS FLEURIES
RÉSULTAT



9
7^{ÈME} ÉDITION DU
GRAND NETTOYAGE



16
L'ASBL RÉGIE DES QUARTIER
LA LOUVIÈRE-MANAGE



19
IMMOBILIER À
LOUER



10
SÉCURITÉ : DÉTEC-
TION INCENDIE «UN
BIP POUR LA VIE»



11
LES ANIMAUX
DE COMPAGNIE

Mise en page : Bertrand AQUILA
Impression : Godet Graphic
Comité de rédaction :
Centr'Habitat, Régie des Quartiers de LL-Manage
Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires
Editeur responsable : Olivier DECHENNE
Rue Anseele 48 à 7100 La Louvière

Ont participé à l'élaboration de votre magazine n° 30
Pour la Régie des Quartiers de La Louvière-Manage : Isabelle
Pour le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires : Alberte et Alain
Pour Centr'Habitat : Anne, Angélique, Christel, Fabio, Françoise, Laurence, Melissa,
Olivier, Philippe.

ÉDITO

Centr'Habitat, un acteur majeur de la lutte contre le réchauffement climatique.

A l'heure où la COP 26 s'est refermée avec quelques progrès mais aussi beaucoup de déceptions pour les défenseurs d'une politique volontariste en matière de réchauffement climatique, ce sujet devient d'autant plus préoccupant que le coût des énergies a explosé...

Dans le cadre du plan de relance de l'économie européenne, et du plan de relance wallon en particulier, le logement public s'est vu attribué un rôle majeur dans la lutte contre la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, le patrimoine vieillissant des sociétés de logement de service public est très loin des nouvelles normes européennes en matière de performances énergétiques. Il contribue ainsi de manière significative aux émissions de CO2 dans l'atmosphère. Le contexte historique d'un financement insuffisant n'a que trop rarement permis aux sociétés de logement de service public d'investir dans l'isolation du patrimoine : les rares moyens distribués permettent à peine de

maintenir le patrimoine dans des conditions de sécurité et salubrité suffisantes.

Une prise de conscience récente des pouvoirs publics de l'importance de ces investissements a cependant quelque peu inversé cette tendance : des montants particulièrement élevés ont ainsi été affectés à un vaste programme de rénovation du patrimoine public wallon. Comme déjà évoqué dans cette publication, Centr'Habitat bénéficie dans ce cadre d'un financement de près de 70 millions d'€ pour rénover plus de 1350 logements. L'objectif est d'augmenter drastiquement la performance énergétique des bâtiments, pour les porter au niveau de « B » de la norme PEB d'ici 2025.

Outre cet ambitieux programme dont vous pourrez systématiquement suivre l'avancement dans ce magazine, Centr'Habitat a toujours développé des projets ambitieux et innovants en termes de performances énergétiques. La tour passive mise en location depuis 2013 est le meilleur exemple de notre politique volontariste en la matière. Les consom-

mations énergétiques ont pu être réduites de 15.000 Kw/h estimés pour un appartement 2 chambres à l'époque de la construction, à environ 3600 pour un appartement de la tour passive. Le nouvel éco quartier de la cité Leburton à Maurage constitue un autre projet exemplaire. Ces 72 logements, dépourvus de chauffage central, permettent de réaliser une économie annuelle de 38 tonnes d'émission de CO2.

Enfin je ne terminerai pas cet édit sans avoir un mot pour Laurence Vaneukem. Notre « rédactrice en chef » était pleinement investie dans la rédaction de ce magazine, qui grâce à elle est truffé d'astuces et de conseils bienveillants. Après 34 ans de bons et loyaux services à Centr'Habitat, Laurence va en effet pouvoir profiter d'une retraite bien méritée. Au nom du comité de rédaction de votre magazine, je la remercie très sincèrement pour son engagement et lui souhaite le meilleur pour sa nouvelle vie !

Olivier Dechenne,
Directeur-gérant.

LE COÛT DE L'ÉNERGIE EXPLOSE ! QUE FAIRE ?

Ces derniers mois, les médias ont largement fait état de l'augmentation spectaculaire des prix de l'énergie.

- 6 C'est incontournable : la hausse de ces coûts sera répercutée sur **vos factures de décompte d'énergie, et donc sur votre décompte des charges pour les locataires dont les consommations sont provisionnées chez Centr'Habitat**. Nous vous invitons à anticiper cette dépense en la prévoyant déjà dans votre budget.



Quelques astuces pour limiter vos dépenses :

Les comparateurs d'énergie en ligne.

www.monenergie.be
www.comparateur-energie.be

En quelques clics, comparez gratuitement les offres des différents fournisseurs et souscrivez au besoin un contrat avec un autre fournisseur. Cela pourrait vous faire réaliser plusieurs centaines d'euros d'économies sans effort !

Les services énergie.

Ils s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés en matière d'énergie (gaz, électricité, eau). Ils vous aident à comprendre vos factures, contactent les fournisseurs d'énergie, sensibilisent également les bénéficiaires à une consommation rationnelle de l'énergie, et ainsi, contribuent à ce chacun puisse vivre dans des conditions acceptables.

La Louvière
Service infor-énergie 064/238.582
Manage
Cellule énergie : 064/432.525
Le Roeulx
Service d'action sociale : 064/312380

Eviter la surconsommation :

De chauffage :

- ✓ Chauffez votre logement à une température adéquate, idéalement entre 20 et 21°C ;
- ✓ Réduisez la chaleur la nuit et pendant vos absences ;
- ✓ Dégagez les sources de chaleur ;
- ✓ Nettoyez vos radiateurs, y compris entre les éléments et purgez-les ;

- ✓ Isolez l'arrière de vos radiateurs en plaçant une feuille d'aluminium sur le mur ;
- ✓ Baissez la température de votre boiler ;
- ✓ Vérifiez la pression de votre installation de chauffage ;

D'eau :

- ✓ Surveillez toute fuite, vérifiez régulièrement vos index. Privilégiez la douche au bain.

Ayez le déclic d'éteindre !

Utilisez les ampoules «basse consommation» - ne laissez pas en veille les appareils électroménagers ou multi-média - Evitez les chauffages d'appoint électriques (grands consommateurs d'énergie).

Electro-ménager

Choisissez judicieusement vos appareils. Les classes « A » sont les plus économes. Dégivrez régulièrement votre réfrigérateur et votre congélateur. Couvrez vos casseroles pour une cuisson plus rapide.



La Région Wallonne met à votre disposition une bande dessinée téléchargeable (**energ'hic**) qui explique de manière ludique des conseils permettant de réduire ses consommations énergétiques et améliorer le respect de l'environnement.

AÉRATION

Pour une bonne hygiène de vie, le renouvellement de l'air de votre logement est nécessaire. Même en hiver, vous devez ouvrir les fenêtres dix minutes par jour sont suffisantes pour assurer la bonne qualité de l'air ambiant, sans pour autant refroidir votre logement.

N'obstruez pas les grilles de ventilation et nettoyez-les régulièrement.

Il est strictement interdit :

- de raccorder les hottes ou sèche-linges aux bouches d'extraction, aux conduits de ventilation ou de cheminée ;
- de percer les murs pour l'évacuation des vapeurs de votre sèche-linge ou d'une hotte.

PENSEZ À PROTÉGER VOS INSTALLATIONS CONTRE LE GEL

Isolez les tuyauteries de chauffage et d'eau qui traversent les parties non chauffées de la maison (caves, grenier, garage, ...). Vous éviterez ainsi le gel des canalisations et réduirez votre facture énergétique.



SÉCURITÉ

Les accès réservés aux services de secours et aux services publics ne doivent en aucun cas être obturés par un véhicule.

CONCOURS DES MAISONS & BALCONS FLEURIS

CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX

Samedi 11 septembre à 14h30 - Salle Valère Motte à La Hestre.

L'après-midi était organisée par le CCLP, présidée par Alain Browet, Président, et son équipe.

Monsieur Browet prit la parole :

« C'est une tradition, et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien où il fait bon vivre.

L'aspect de nos cités est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison. Le fait qu'il soit attractif et accueillant réside essentiellement dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur à leurs fenêtres ou sur leurs balcons.

Cette cérémonie devenue incontournable récompense nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur balcon, contribuent à l'embellissement de leur cité.

Plusieurs coups de cœur ont séduit cette année les membres du jury « le CCLP & les seniors de Bois d'Haine » qui ont constaté que le fleurissement 2021 était de bonne qualité et que de nouveaux arrangements fleuris avaient été créés.

Cette année, 28 locataires de maisons & appartements étaient inscrits, comme l'ont souligné les membres du jury.

Les paniers garnis viennent de chez « Epatez-moi »

épicerie fine-rue Sylvain Guyaux 3 à La Louvière. Tous les participants sont récompensés.

Je dois reconnaître que ce fut difficile de faire un choix devant tant de beauté florale et que plusieurs critères de cotation étaient nécessaires ; il a été très difficile de départager nos heureux gagnants.

Chers lauréats, par votre dynamisme, votre créativité vous contribuez non seulement à l'amélioration du cadre de vie mais vous mettez également nos cités en valeur. »

Alby Poulain

Cette sympathique après-midi qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur a rencontré un vif succès.



7^{ÈME} ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE (BeWapp)

Les membres du Comité consultatif des locataires et propriétaires et des bénévoles ont retroussé leurs manches.

- rue de Conza à Haine-Saint-Pierre, le 25 septembre
- cité Beau Site à Haine-Saint-Paul, le 26 septembre

C'est aussi une formidable opportunité de **conscientiser les générations actuelles et futures** à l'impact de leurs gestes sur l'environnement.

Entre amis et avec nos voisins nous avons profité du week-end pour participer à l'action BeWapp. ...

Le soleil était au rendez-vous, nous avons passé un agréable moment ensemble, et nous remettons cela l'année prochaine.

Merci à vous d'être là.

Alby Poulain.



SÉCURITÉ :

DÉTECTION INCENDIE

«UN BIP POUR LA VIE»

Responsabilité partagée

Le **propriétaire** a la responsabilité de l'achat, de l'installation et du remplacement des détecteurs de fumée.

L'obligation d'équiper les logements est remplie à 100% par « Centr'Habitat » et ce depuis l'obligation légale. Une obligation qui peut vous sauver la vie.

Le **locataire** a la responsabilité de l'entretien et de la vérification du bon fonctionnement des détecteurs (test régulier). En cas de dysfonctionnement, le locataire **doit prévenir le propriétaire sans délai**.

La protection sera optimale si nous travaillons main dans la main.

Pourquoi un détecteur ?



→ Sauver sa vie et celle des autres occupants : 75% des décès en cas d'incendie ont lieu dans les foyers non équipés de détecteurs de fumée.



→ Limiter les dégâts occasionnés au bâtiment en cas d'incendie par l'arrivée rapide des pompiers.



→ Assurez-vous que l'alerte sonore soit audible de tous les endroits du logement même lorsque les portes sont fermées.



→ Testez votre détecteur de fumée au moins une fois par mois à l'aide du bouton « test » prévu à cet effet.



→ Dépoussiérez le détecteur de fumée au moins une fois par mois à l'aide d'un chiffon ou, éventuellement, de votre aspirateur muni de la brosse douce.



→ Ne couvrez jamais le détecteur et n'obturez jamais les ouvertures par une couche de peinture ou toute autre substance ou dispositif.



Remplacez la pile du détecteur de fumée lorsque celui-ci émet un bip sonore à fréquence régulière et modérée.

Le détecteur de fumée vous alertera **d'une situation dangereuse**. Ainsi, vous pourrez organiser **l'évacuation rapide** du logement en empruntant un chemin **facile et tenu dégagé**.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Notre société tolère la présence d'un seul animal pour autant que le locataire en soit déjà propriétaire avant son entrée.

Dans tous les cas, la présence d'un animal ne doit jamais :

- constituer une source de dégâts pour votre logement ;
- être le point de départ de conflits entre voisins ou la société ;
- créer des nuisances ;
- dans le cadre de relations de bon voisinage, la présence d'un animal ne doit jamais mettre en danger l'hygiène des lieux privés et communs mis à votre disposition.

Enfin, le locataire est tenu de se conformer au règlement communal de police en matière de détention de chien, notamment de chien potentiellement dangereux.

(Voir article 4 de votre Règlement d'Ordre Intérieur)

INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE PATRIMOINE

Evolution

Dans le cadre du chantier des installations de chauffage central de l'ensemble de notre patrimoine, les **75 premières installations ont été réalisées** entre le 16 août et le 30 septembre 2021, notamment sur les sites suivants :

- Rue Benoît Delsarte à Trivières,
- Rue Eugène Pottier à La Louvière,
- Cité Delsamme II à Strépy-Bracquegnies.

Le montant de la **dépense actuelle** s'élève à environ **270.000 € HTVA**.

Le prochain site planifié est la cité Bois du Luc à Houdeng-Aimeries, avec environ 120 logements.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à notre équipe technique qui visitera votre logement avant les travaux. Lors de cette visite, nous vous donnerons des explications précises sur la réalisation de votre installation. Les conseils qui vous seront prodigués permettront de réduire au maximum la durée des travaux dans votre logement. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

→ **2020 > 2026 :**
1067 logements
à équiper de chauffage central

→ Plus de
7.000.000 d'euros
investis sur les fonds propres
de la société

→ **Première phase :**
509 logements
convecteurs gaz individuels
et cas particuliers
2.770.000 euros



Garder son logement propre

« Quand je ne me sens pas bien, ranger mon chez moi me permet aussi de mettre, comme un miroir, de l'ordre dans ma tête ».

Cet outil a pour objectifs d'améliorer, voire vous procurer un bien-être global et, ainsi apporter chaleur, sécurité et réconfort.

Mélissa



Une fois par jour

- ✓ Ranger ce qui traîne,
- ✓ Nettoyer les plaques de cuisson et plans de travail,
- ✓ Balayer les sols et aspirer,
- ✓ Faire les lits,
- ✓ Passer un chiffon sur le lavabo,
- ✓ Faire la vaisselle.



Une fois par mois

- ✓ Nettoyer l'intérieur du micro-ondes et du four,
- ✓ Nettoyer les portes de placard,
- ✓ Nettoyer le rideau de douche,
- ✓ Laver les vitres, châssis et les rideaux,
- ✓ Dépoussiérer les ampoules, plinthes et aérations,
- ✓ Désinfecter les poubelles.



Une fois par semaine

- ✓ Nettoyer les toilettes, la baignoire, la douche, le lavabo et les miroirs,
- ✓ Dépoussiérer,
- ✓ Changer les draps, changer les serviettes et tapis de bain,
- ✓ Faire la lessive,
- ✓ Passer l'aspirateur sur les tapis, moquette et tissus d'ameublement,
- ✓ Passer la serpillère sur les sols.



Une fois par saison

- ✓ Faire le tri dans l'armoire à provisions,
- ✓ Nettoyer les oreillers, couverture et couettes,
- ✓ Nettoyer la machine à laver,
- ✓ Trier les placards,
- ✓ Nettoyer et faire le tri dans le frigo.

ENTRETIEN A CHARGE DU LOCATAIRE*



En tant que locataire, vous vous engagez à occuper personnellement les lieux loués et à les entretenir en « en personne prudente et responsable ». De son côté, la société de logement assure les réparations dues à l'usure normale, à la vétusté, au cas de force majeure ou au vice de l'immeuble.

(*) Règlement d'ordre intérieur faisant partie intégrante du contrat de bail.

Dans le cas où une réparation est à votre charge, il vous appartient de la faire exécuter dans les règles de l'art, et à vos frais.

Par exemple :

EXTERIEUR

Entretien des **abords** (trottoirs, accès) : éliminer les mauvaises herbes, veiller au bon état des joints.

Entretien de la **boîte aux lettres** : clapet d'ouverture et serrure.

Ramonage de la **cheminée**.

Débouchage des **gouttières**, descentes d'eau.

Plantations : taille des haies, élagage des arbres et arbustes, tonte de la pelouse.

INTERIEUR

Entretien des boiseries et **menuiseries** intérieures : nettoyage des gorges et lubrification des quincailleries ; remplacement si nécessaire.

Veiller au bon fonctionnement des **détecteurs incendie** et au remplacement des piles.

Remplacement des **fusibles**.

Nettoyage des **grilles de ventilation et aérations**. Ne les obturer en aucun cas.

Mise en peinture, tapisserie.

Détartrage des mousseurs, remplacement de la **robinetterie**. Vérification du bon fonctionnement des **vannes Schell** autour du compteur à eau ainsi que celles alimentant toute la robinetterie.

Entretien et débouchage des **évacuations d'eau**, y compris les sterfputs et fosses septiques.

Remplacement de la lunette du **WC**, détartrage intérieur de la chasse et remplacement.

Remplacement **des vitres** (sauf si vous disposez d'un procès-verbal pour vol/effraction).

Toute demande de réparation doit être introduite par e-mail, courrier ou via le formulaire en ligne.

LA CITOYENNETÉ ? J'ADHÈRE ET JE M'IMPLIQUE !

Vous avez d'initiative contribué à améliorer la qualité de votre environnement, vos rapports avec le voisinage, le sens du partage, ou votre soutien à tout acte citoyen, seul ou avec d'autres ?

Dites-le nous !

Qu'avez-vous accompli ? Que projetez-vous ?

Veillez nous envoyer vos coordonnées complètes, un descriptif de ce que vous avez réalisé et quelques photos. **Votre initiative sera mise à l'honneur dans notre prochaine édition.**



FORMATION/EMPLOI

De multiples dispositifs existent pour vous orienter au mieux vers un emploi ou vers une formation. Par exemple :

→ Les Maisons de l'Emploi de votre région : La Louvière (064/557528) - Manage (064/310210)

→ Les services du Forem (064/235211)

Le Plan de Cohésion Sociale de votre commune développe des actions, pour tout citoyen, en lien avec l'emploi, la formation, la santé, le logement, la culture...

La Louvière : 064/885066

Manage : 064/459519

Régie des Quartiers

La Louvière-Manage : 064/431882

L'ASBL RÉGIE DES QUARTIERS LA LOUVIÈRE-MANAGE

Service social aux locataires

La Régie des Quartiers peut aider les locataires pour les formalités suivantes :

- Toute demande technique auprès de Cent'Habitat et transmission de documents.
- Introduction d'une candidature à la location (mutation).
- Réadaptation annuelle des loyers – loyer sanction.
- Droits et devoirs du locataire.
- Démarche sociale ou administrative (services sociaux adaptés, CV, rédaction ou envoi documents...).
- Paiement (retard loyer, difficultés de paiement de factures).



©Photo : freepik.com

La Régie des Quartiers propose une préformation pour adulte en techniques de rénovation de bâtiment

Entrée permanente. Condition : Etre inscrit comme demandeur d'emploi. Les locataires d'un logement de Centr'Habitat sont prioritaires. Attestation de fréquentation délivrée en fin de stage.

Contenu :

- Préformation dans le domaine du bâtiment, amélioration du cadre extérieur des abords et des communs au sein des cités de Centr'Habitat.
- Construction d'un projet professionnel et de vie.
- Accompagnement dans la recherche d'emploi .
- Visites et stages en entreprise.
- Remise à niveau de base en français et mathématique, initiation à l'informatique, apprentissage de la théorie du permis de conduire B, ateliers cuisine, guidance budgétaire, médiation de dettes, visites culturelles et de citoyenneté...

Organisation d'activités de citoyenneté, animations diverses

Animation de quartier « retrouvailles ».

Rue de la Briqueterie à Saint-Vaast, le 29 septembre 2021.



Cette année la Régie des Quartiers a organisé une animation de quartier « retrouvailles » en collaboration avec le Plan de cohésion sociale de La Louvière.

Au programme : un espace de rencontre pour les citoyens de la cité accompagnée d'un goûter ainsi que d'activités pour enfants : modeleur de ballon, château gonflable, jeux de rue...

Les participants ont pu profiter d'un moment convivial.



CONTACT :

- Marta Blazejczyk : 064/26.62.01 (SAC La Louvière) rue des Briqueteries 1/3 à Saint-Vaast
- Elodie Flamant : 064/77.28.78 (SAC Manage) rue de la Petite Franchise 1 à Fayt-Lez-Manage
- Isabelle Carton, coordinatrice : 064/43.18.82

CONCOURS DES FAÇADES ET BALCONS ILLUMINÉS

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le concours des façades et balcons illuminés n'a pu avoir lieu comme de coutume. Veuillez nous en excuser. Nous espérons que ce n'est que partie remise pour Noël prochain. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à illuminer leur quartier, lui conférant une atmosphère festive et chaleureuse.

Alain Browet, Président du CCLP

VOS DÉCHETS, DESTINATION POUCELLE OU DESTINATION NATURE ?



Un déchet jeté ici par terre finira par nuire à notre terre.

Un déchet ne finit pas sa course là où il jeté, c'est seulement le début d'un voyage qui peut être long et avoir des conséquences néfastes pour l'environnement.

RAMONAGE DE LA CHEMINÉE



Pour votre sécurité, le ramonage de la cheminée doit être réalisé annuellement. Il vous incombe. L'attestation doit être transmise à nos services.

PROVISION ET DÉCOMPTE DES CHARGES



La provision est un montant mensuel fixe « estimé » des coûts de l'année à venir. Le calcul de la provision est expédié fin décembre.

Le décompte des charges est le montant « ajusté » des coûts réels des prestations de l'année écoulée. Celui-ci vous parviendra dans le courant du premier semestre. Ce montant peut être en plus ou en moins.

PRÉCOMPTE IMMOBILIER



Lorsque le SPF Finance me notifie par courrier sa décision d'octroi, le mois suivant, je déduis ce montant une seule fois de mon loyer, pour autant que je ne sois pas en retard de loyer.

LE SMS... L'ART DE TRANSMETTRE ET DE DIFFUSER

Vous aurez remarqué que depuis quelques mois, nos services utilisent le canal de communication « Short Message Service », plus communément appelé SMS.

Son efficacité n'est plus à démontrer, et nous constatons avec plaisir que beaucoup d'entre vous apprécient ce moyen de communication, efficace et rapide. Il nous permet de vous transmettre une information, une urgence, un savoir, voire une alerte.

Ces échanges par SMS contribuent à l'amélioration de la qualité de nos services mais aussi tendre vers le zéro papier, et limiter quelque peu l'empreinte carbone.

Si votre réactivité n'est plus à démontrer, nous vous invitons à **ne pas oublier de nous transmettre toute modification du numéro de votre portable**, ce qui nous permettra de maintenir l'efficacité de ce moyen rapide de communication.

IMMOBILIER À LOUER LOGEMENTS « LOYER D'ÉQUILIBRE »

Conditions :

- Ne pas être propriétaire/usufructier
- Le loyer ne peut dépasser 25 % des revenus imposables du ménage

Quoi ? 18 appartements deux chambres

Points forts :

Bâtiments neufs, durables, à haute performance énergétique et environnementale.

- Chauffage central au gaz à production d'eau chaude
- Isolation performante (certification PEB)
- Gains énergétiques

→ Architecture lumineuse et contemporaine

→ Aménagements publics de qualité

Où ? Rue des Cornouailles à Houdeng-Goegnies

A proximité : écoles, commerces, transports en communs, autoroute...

Quand ? Mise en location en janvier 2022

Loyer ? 551 €

Intéressé(e) ? N'hésitez pas :

Contactez Jordan Brouhon :

064 /431 599 (sauf entre 12h00 et 12h30) du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 14h30

j.brouhon@centrhabitat.be ou via internet www.cthb.be



INFORMATIONS ET CONTACTS

NUMÉRO GÉNÉRAL

064/22.17.82



Du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h30



- Pour toute demande technique, **taper 1**
- Pour votre situation financière ou retard loyer, **taper 2**
- Pour les inscriptions (mutations), **taper 3**
- Pour toute autre demande, **taper 4**

**Pour vous orienter et vous conseiller au mieux,
nos hôtessees d'accueil restent à votre écoute**

Les mesures sanitaires en vigueur nous contraignent
à limiter le nombre de nos visiteurs.
Nos services sont **principalement accessibles sur rendez-vous**

Les permanences de notre cellule de proximité sont **momentanément suspendues**

Rejoignez-nous sur Facebook !



Visitez notre site

www.centrhabitat.be

Siège social : Rue Edouard Anseele, 48 - 7100 La Louvière
N° entreprise 0401763211 - RPM Mons
Banque ING : BE20 371-0390124-56
Banque CPH : BE93 126-2014493-67

